



## MOUVEMENT INTRA DEPARTEMENTAL 2020 : ANNEXE 11

### Dispositif d'accompagnement à la mobilité pour le mouvement intra départemental

Dans le cadre du mouvement intra-départemental, des dispositifs d'accueil téléphonique et d'information sont mis en place pour les personnels dans leur processus de mobilité.

Des conseils et une aide personnalisés sont ainsi apportés aux agents dès la conception de leur projet de mutation jusqu'à la communication du résultat d'affectation.

La DSDEN de l'Aisne accompagne tous les personnels dans leurs mobilité et projets d'évolution professionnelle et s'attache à garantir leur meilleure information tout au long des procédures.

Lla DSDEN s'est engagée dans une démarche visant à améliorer constamment la qualité de sa prestation de service avec notamment la mise en place d'un réseau de ressources humaines de proximité destiné à informer, conseiller et accompagner les personnels du département.

Ce réseau sera composé de :

Mme Mismaque Sandrine	Chef de bureau DIPRED
Mme Dehouck Marie-Paule	Chef de division DIPRED
Mme Thomas Agnés	Gestionnaire DIPRED
M Fargues Arnaud	Adjoint au chef de division DIPRED
M Boussemaere Jérôme	Conseiller RH de proximité
M Guillon Pascal	Conseiller Pédagogique

Ces personnels seront joignables par courriel à l'adresse suivante : [cellule.mouvement02@ac-amiens.fr](mailto:cellule.mouvement02@ac-amiens.fr) ou par téléphone au **0323262242**. Ils vous accompagneront dès la communication de la circulaire, lors de la saisie des vœux, du contrôle du barème et jusqu'aux résultats de la phase d'ajustement.

